

#### **Chypre**

La note suivante est ajoutée à la demande de la Turquie :

« Les informations figurant dans ce document qui font référence à "Chypre" concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la "question chypriote" .»

La note suivante est ajoutée à la demande de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne :

« La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre. »

#### **Israël**

« Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. »

« Il est à noter que les données statistiques sur les marques et brevets israéliens sont communiquées par les offices des brevets et des marques des pays concernés. »

#### **Taux d'obtention d'un diplôme de doctorat, 2000 et 2009**

Les taux d'obtention bruts sont indiqués pour les États-Unis, la France, l'Irlande, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne et la Fédération de Russie.

#### **Diplômés au niveau doctoral en sciences et en ingénierie, 2009**

Les sources nationales sont les suivantes : Nordic Institute for Studies in Innovation, Research and Education (NIFU), mai 2011, pour la Norvège ; *Annuaire statistique 2010 pour la Chine* ; Base de données des indicateurs de la Red de Indicadores de Ciencia y Tecnología – Iberoamericana e Interamericana – RICYT (réseau ibéro-américain et interaméricain d'indicateurs de la science et de la technologie), mai 2011 pour le Brésil ; *Statistiques de recherche-développement 2007-08* du Ministère de la Science et de la Technologie de l'Inde et South African Council of Higher Education, mai 2011 pour l'Afrique du Sud.

Pour la Norvège, les données proviennent du Doctoral Degree Register du NIFU où figurent tous les diplômés au niveau doctoral et licentiate (équivalent à un Ph.D.).

Pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, les ventilations disponibles par domaine d'études ont été adaptées pour les rapprocher dans toute la mesure du possible des domaines d'études de la CITE-1997.

Pour l'Afrique du Sud, les données concernent exclusivement les universités publiques où 99.6 % des titulaires de doctorats ont obtenu leur diplôme en 2009.

#### **Diplômés au niveau doctoral en sciences et en ingénierie, par principal pays d'obtention, 2009**

Pour la Grèce et l'Italie, les données concernent l'année 2007.

#### **Taux d'emploi des titulaires de doctorat par sexe, 2009**

Pour l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, les données concernent uniquement les diplômés ayant obtenu leur doctorat à partir de 1990.

Pour le Danemark, les États-Unis, la Finlande, Israël et la Pologne, le total des titulaires de doctorats ayant un emploi est celui de l'année 2008.

Pour l'Espagne, la couverture de l'échantillon de titulaires de doctorats est limitée pour les années 2007 à 2009.

#### **Titulaires de doctorat sous contrat temporaire au cours de leur carrière, 2009**

Pour la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, les données concernent uniquement les diplômés ayant obtenu leur doctorat à partir de 1990.

Les données sur la Fédération de Russie ne concernent que les diplômés au niveau doctoral employés en tant que chercheurs ou enseignants.

Pour l'Espagne, la couverture de l'échantillon de titulaires de doctorats est limitée pour les années 2007 à 2009.

### **Écarts de rémunération annuelle brute médiane entre titulaires de doctorat travaillant comme chercheurs et non-chercheurs, 2009**

La rubrique « Tous secteurs » comprend les secteurs des entreprises, de l'État et de l'enseignement supérieur, ainsi que les autres secteurs de l'enseignement et des institutions sans but lucratif.

Pour la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, les données concernent uniquement les diplômés ayant obtenu leur doctorat à partir de 1990.

Pour l'Espagne, la couverture de l'échantillon de titulaires de doctorats est limitée pour les années 2007 à 2009.

### **RHST par profession, 2010**

Dans les données sur l'Australie, des personnes exerçant des métiers artisanaux figurent parmi les techniciens et le personnel assimilé.

Pour le Brésil, les données ne tiennent pas compte de la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá.

Les données concernant l'Inde font référence à la période de juillet 2007-juin 2008 de l'enquête indienne National Sample Survey.

### **RHST par branche d'activité, 2008**

Au Japon, les données par branche d'activité sur les professions liées à l'enseignement sont supprimées pour des raisons de confidentialité, ce qui est susceptible d'entraîner une sous-estimation des effectifs totaux de RHST.

### **Chercheurs travaillant dans le secteur manufacturier et les services, 2009**

Les différents usages selon les pays concernant la répartition des chercheurs par secteur peuvent influencer sur la ventilation entre secteur manufacturier et secteur des services.

### **Dépenses intérieures brutes de R-D, 1999 et 2009**

Pour Israël, hors secteur de la défense.

### **Dépenses de R-D par secteur d'exécution, 2009**

Pour Israël, hors secteur de la défense.

### **Intensité de R-D par région, 2007**

La ventilation régionale correspond au niveau territorial 2.

On ne dispose pas de données au niveau régional concernant le Chili, l'Estonie, l'Islande, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie, la Suisse et la Turquie.

**Dépenses intra-muros de R-D du secteur de l'enseignement supérieur, 1999 et 2009.** Sauf sciences sociales et humaines en Israël (1999 et 2009) et en Corée (1999).

À l'exclusion de la majeure partie ou de la totalité des dépenses en capital dans le cas des États-Unis.

### **Dépenses en recherche fondamentale exécutées dans le secteur public, 2009**

Les données sur l'enseignement supérieur concernant Israël ne tiennent pas compte de la R-D en sciences sociales et humaines.

Le coût total (dépenses courantes et en capital) est pris en compte pour tous les pays, à l'exception du Chili, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Norvège, de la Pologne et de la Fédération de Russie, pour lesquels seules sont les dépenses courantes.

Pour la Suisse, en ce qui concerne le secteur de l'État, seule l'administration fédérale ou centrale est prise en compte.

### **Dépenses intra-muros de R-D du secteur des entreprises, 1999 et 2009**

À l'exclusion de la majeure partie ou de la totalité des dépenses en capital dans le cas des États-Unis.

Pour Israël, hors secteur de la défense.

#### **Dépenses de R-D générées par des filiales étrangères, 2008**

A l'exclusion de l'intermédiation financière dans le cas du Japon.

Sauf services collectifs, sociaux et personnels pour l'Autriche et la Slovénie.

#### **R-D des entreprises selon leur taille, 2009**

Petites entreprises (moins de 50 salariés) : Pour les États-Unis, 5-49 salariés ; pour le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède, 10-49 salariés. Entreprises moyennes (50-249 salariés) : Pour le Japon, moins de 299 salariés. S'agissant du Japon, l'enquête ne couvre pas les entreprises dont le capital est inférieur à 10 millions JPY.

#### **Investissement dans les TIC par catégorie d'actif dans les pays de l'OCDE, 2009**

Par équipement en TIC, on entend ici les équipements informatiques, de bureautique et de communication ; les logiciels concernent tant les logiciels achetés que ceux développés pour compte propre. Les investissements dans les logiciels au Japon sont vraisemblablement sous-évalués en raison de divergences méthodologiques.



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Notes », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-20-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-20-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).